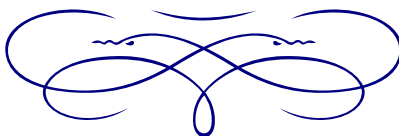


*Olympiades Françaises de Mathématiques*

*2012-2013*

*Test du mercredi 9 janvier – **Corrigé***



## Exercices Juniors

*Exercice 1.* Si  $k$  est un entier strictement positif, on désigne par  $S(k)$  la somme des chiffres de son écriture décimale.

- 1) Existe-t-il deux entiers  $a$  et  $b$  strictement positifs tels que  $S(a) = S(b) = S(a + b) = 2013$  ?
- 2) Existe-t-il deux entiers  $a$  et  $b$  strictement positifs tels que  $S(a) = S(b) = S(a + b) = 2016$  ?

*Solution.*

1) Rappelons que pour tout  $a$ , les entiers  $a$  et  $S(a)$  sont congrus modulo 9. En effet, si  $\overline{a_k \cdots a_1 a_0}$  est l'écriture décimale de  $a$ , alors comme  $10 \equiv 1 [9]$ , on a pour tout  $j \geq 0 : 10^j \equiv 1^j = 1 [9]$ , donc  $a = \sum_{j=0}^k a_j 10^j \equiv \sum_{j=0}^k a_j = S(a) [9]$ .

Supposons par l'absurde qu'il existe  $a$  et  $b$  comme dans l'énoncé. Modulo 9, on a

$$\begin{aligned} a &\equiv S(a) \equiv 2013 \equiv 6 \\ b &\equiv S(b) \equiv 2013 \equiv 6 \\ a + b &\equiv S(a + b) \equiv 2013 \equiv 6 \end{aligned}$$

On ajoute les deux premières congruences et on retranche la troisième, ce qui donne  $0 \equiv 6 + 6 - 6 = 6 [9]$ . Impossible.

2) On remarque que  $2016 = 9 \times 224$ , donc on peut prendre  $a = b = 9090 \cdots 09$  où le chiffre 9 apparaît 224 fois, et  $a + b = 1818 \cdots 18$  où le motif 18 apparaît 224 fois.



*Exercice 2.* Les réels  $a, b, c$  sont distincts et non nuls, et on suppose qu'il existe deux réels  $x$  et  $y$  tels que  $a^3 + ax + y = 0$ ,  $b^3 + bx + y = 0$  et  $c^3 + cx + y = 0$ .

Prouver que  $a + b + c = 0$ .

*Solution.*

On a

$$\begin{cases} a^3 + ax + y = 0 \\ b^3 + bx + y = 0 \\ c^3 + cx + y = 0. \end{cases}$$

On retranche la première et la troisième équation :  $(a^3 - c^3) + (a - c)x = 0$ . Or,  $a^3 - c^3 = (a - c)(a^2 + ac + c^2)$ , donc  $(a - c)(a^2 + ac + c^2 + x) = 0$ . Comme  $a - c \neq 0$  il vient

$$a^2 + ac + c^2 + x = 0.$$

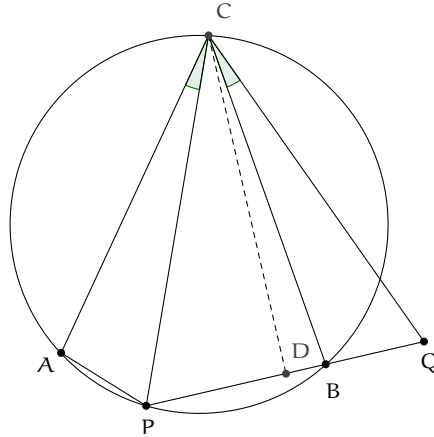
De même, on montre que  $b^2 + bc + c^2 + x = 0$ . En retranchant les deux dernières équations, on obtient  $0 = a^2 - b^2 + ac - bc = (a - b)(a + b + c)$ . Comme  $a - b \neq 0$ , on en déduit que  $a + b + c = 0$ .



*Exercice 3.* Sur le cercle  $\Gamma$ , on choisit les points  $A, B, C$  de sorte que  $AC = BC$ . Soit  $P$  un point de l'arc  $AB$  de  $\Gamma$  qui ne contient pas  $C$ . La droite passant par  $C$  et perpendiculaire à la droite  $(PB)$  rencontre  $(PB)$  en  $D$ .

Prouver que  $PA + PB = 2PD$ .

*Solution.*



Prolongeons la demi-droite  $[PB)$  et introduisons le point  $Q$  tel que  $BQ = PA$ .

On a donc  $AP = BQ$  et  $AC = BC$  ainsi que  $\widehat{QBC} = \pi - \widehat{CBP} = \widehat{PAC}$ . Cela assure que les triangles  $CBQ$  et  $CAP$  sont égaux, et donc que  $CP = CQ$ . Par suite, le triangle  $CPQ$  est isocèle et le point  $D$ , pied de la hauteur issue de  $C$ , est alors le milieu de  $[PQ]$ .

On a donc  $PA + PB = BQ + PB = PQ = 2PD$ .



*Exercice 4.* Sur un terrain,  $2013 \times 2013$  chaises sont placées sur les sommets d'un quadrillage. Chaque chaise est occupée par une personne. Certaines personnes décident alors de changer de place : certaines se décalent d'un cran vers la droite, d'autres de 2 crans vers l'avant, d'autres de 3 crans vers la gauche, et d'autres de 6 crans vers l'arrière. A la fin, chaque chaise est toujours occupée par une seule personne.

Prouver qu'au moins une personne n'a pas changé de place.

*Solution.*

Soit  $a$  (resp.  $b$ ,  $c$ ,  $d$ ) le nombre de personnes qui se décalent vers la droite (resp. la gauche, l'avant, l'arrière). On peut supposer qu'il existe un repère tel que les personnes ont toutes des coordonnées entières  $(x_i, y_i)$ . Comme  $\sum_i x_i$  ne change pas, mais que le déplacement d'un cran vers la droite (resp. 3 crans vers la gauche) a pour effet de faire augmenter (resp. diminuer)  $\sum_i x_i$  de la quantité  $a$  (resp.  $3c$ ), on en déduit que  $a = 3c$ , et donc  $a$  et  $c$  ont la même parité. De même,  $2b = 6d$  donc  $b$  et  $d$  ont la même parité. Finalement,  $a + b + c + d = (a + b) + (c + d)$  est pair, donc ne peut pas être égal à 2013, ce qui implique qu'au moins une personne ne s'est pas déplacée.



# Sujet Olympique

**Exercice 5.** Soit  $0 \leq x_1 \leq x_2 \leq \dots \leq x_n \leq 1$  et  $0 \leq y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_n \leq 1$  des réels. On pose  $x_{n+1} = 1$ .

Prouver que

$$\sum_{i=1}^n (x_i - y_i) + n \sum_{i=1}^n (x_{i+1} - x_i) y_i \geq 0.$$

**Solution.**

On va raisonner par récurrence sur  $n \geq 1$ .

- Pour  $n = 1$ , on considère deux réels  $x_1, y_1 \in [0, 1]$  et on pose  $x_2 = 1$ . Il s'agit de prouver que  $(x_1 - y_1) + (x_2 - x_1)y_1 \geq 0$ .

Or, on a  $(x_1 - y_1) + (x_2 - x_1)y_1 = (x_1 - y_1) + (1 - x_1)y_1 = x_1(1 - y_1) \geq 0$ , ce qui conclut.

- Supposons que pour un certain  $n \geq 1$  et pour tous réels  $0 \leq a_1 \leq a_2 \leq \dots \leq a_n \leq 1$  et  $0 \leq b_1 \leq b_2 \leq \dots \leq b_n \leq 1$  et avec  $a_{n+1} = 1$ , on ait

$$\sum_{i=1}^n (a_i - b_i) + n \sum_{i=1}^n (a_{i+1} - a_i) b_i \geq 0.$$

On considère alors des réels  $0 \leq x_1 \leq x_2 \leq \dots \leq x_{n+1} \leq 1$  et  $0 \leq y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_{n+1} \leq 1$  et on pose  $x_{n+2} = 1$ .

En isolant les contributions de  $x_1$  et  $y_1$ , on a

$$\sum_{i=1}^{n+1} (x_i - y_i) + (n+1) \sum_{i=1}^{n+1} (x_{i+1} - x_i) y_i$$

$$= \sum_{i=2}^{n+1} (x_i - y_i) + n \sum_{i=2}^{n+1} (x_{i+1} - x_i) y_i + x_1 - y_1 + \sum_{i=2}^{n+1} (x_{i+1} - x_i) y_i + (n+1)(x_2 - x_1) y_1$$

$$\geq x_1 - y_1 + \sum_{i=2}^{n+1} (x_{i+1} - x_i) y_i + (n+1)(x_2 - x_1) y_1 \text{ d'après l'hypothèse de récurrence}$$

appliquée aux réels  $a_i = x_{i+1}$  et  $b_i = y_{i+1}$

$$\geq x_1 - y_1 + \sum_{i=2}^{n+1} (x_{i+1} - x_i) y_1 + (n+1)(x_2 - x_1) y_1 \text{ puisque } y_1 \leq y_i \text{ et } x_{i+1} \geq x_i \text{ pour}$$

tout  $i$

$$= x_1 + y_1 [-1 + (n+1)(x_2 - x_1) + \sum_{i=2}^{n+1} (x_{i+1} - x_i)]$$

$$= x_1 + y_1 [nx_2 - (n+1)x_1]$$

$$= x_1(1 - y_1) + ny_1(x_2 - x_1)$$

$$\geq 0,$$

ce qui prouve le résultat cherché pour la valeur  $n + 1$  et achève la démonstration.



**Exercice 6.** Trouver le plus grand entier  $n \geq 3$ , vérifiant :

”pour tout entier  $k \in \{2, 3, \dots, n\}$  si  $k$  et  $n$  sont premiers entre eux alors  $k$  est un nombre premier.”

**Solution.**

On remarque d’abord que  $n = 30$  vérifie la propriété. En effet, si  $k > 1$  est premier avec  $n$ , alors il est premier avec 2, 3, 5. Si de plus  $k$  n’est pas premier, alors il admet une factorisation non triviale  $k = \ell m$  avec  $\ell, m > 1$ . Comme  $\ell, m$  sont premiers avec  $n$ , ils sont premiers avec 2, 3, 5, donc  $\ell, m \geq 7$ , ce qui entraîne que  $k \geq 7 \times 7 = 49 > n$ .

Réciproquement, montrons que si  $n$  vérifie la propriété alors  $n \leq 30$ . Supposons par l’absurde que  $n > 30$ . Soit  $p$  le plus petit entier premier ne divisant pas  $n$ . Comme  $p^2$  n’est pas premier mais est premier avec  $n$ , on a  $p^2 > n > 30 > 5^2$  donc  $p \geq 7$ . En particulier, 2, 3 et 5 divisent  $n$  donc 30 divise  $n$ . Comme  $n > 30$ , on en déduit que  $p^2 > n \geq 60 > 7^2$  donc  $p > 7$ , par conséquent  $p \geq 11$ .

Notons  $p_1 < p_2 < p_3 < \dots$  la liste des nombres premiers ( $p_1 = 2, p_2 = 3$ , etc.). Ce qui précède montre que  $p = p_{k+1}$  où  $k \geq 4$ . De plus,  $p_1, \dots, p_k$  divisent  $n$  donc  $p_{k+1}^2 > n \geq p_1 \cdots p_k$ , ce qui contredit l’inégalité de Bonse.

Remarque : si on ne connaît pas l’inégalité de Bonse, on la retrouve facilement à partir du postulat de Bertrand qui dit que  $p_{j+1} < 2p_j$  pour tout  $j$ . En effet,

$$p_{k+1}^2 < 4p_k^2 < 8p_{k-1}p_k < 2 \times 3 \times 5 \times p_{k-1}p_k \leq p_1p_2 \cdots p_k$$

si  $k \geq 5$ . De plus, si  $k = 4$  on vérifie directement que  $p_{k+1}^2 = 121 < 210 = 2 \times 3 \times 5 \times 7 = p_1 \cdots p_k$ .

Remarque : il existe une démonstration élémentaire de l’inégalité de Bonse n’utilisant pas le postulat de Bertrand. On vérifie d’abord à la main que si  $4 \leq n \leq 7$  alors  $p_1p_2 \cdots p_n > p_{n+1}^2$ .

Supposons par l’absurde qu’il existe  $n \geq 8$  tel que  $p_1p_2 \cdots p_n \leq p_{n+1}^2$ . Soit  $m = \lfloor \frac{n}{2} \rfloor$ . On a

$$(p_1p_2 \cdots p_m)^2 < p_1p_2 \cdots p_n \leq p_{n+1}^2$$

donc  $p_1p_2 \cdots p_m < p_{n+1}$ .

Considérons les entiers  $N_j = jp_1p_2 \cdots p_{m-1} - 1$  ( $1 \leq j \leq p_m$ ). Pour tout  $j$ , on a  $N_j < p_1p_2 \cdots p_m < p_{n+1}$  et  $N_j$  est premier avec  $p_1, p_2, \dots, p_{m-1}$ . Donc si  $q_j$  est le plus petit entier premier divisant  $N_j$ , on a  $p_m \leq q_j \leq p_n$ .

Les  $q_j$  sont distincts car si  $j < \ell$  et  $q_j = q_\ell$ , alors  $q_j$  divise  $N_\ell - N_j = (\ell - j)p_1p_2 \cdots p_m$ , donc  $q_j$  divise  $\ell - j$ , ce qui est impossible puisque  $1 \leq \ell - j < p_m \leq q_j$ .

Par conséquent, il y a au moins  $p_m$  nombres premiers distincts compris entre  $p_m$  et  $p_n$  : autrement dit,  $p_m \leq n - m + 1$ . Or,  $n \leq 2m + 1$  donc  $p_m \leq m + 2$ .

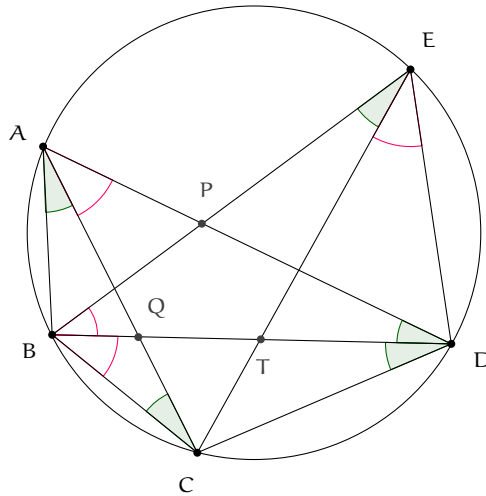
Comme  $p_m \geq 2m - 1$  pour tout  $m \geq 1$ , cela entraîne  $2m - 1 \leq m + 2$ , donc  $m \leq 3$ , et donc  $n \leq 7$ .



**Exercice 7.** A, B, C, D, E sont cinq points d'un même cercle, de sorte que ABCDE soit convexe et que l'on ait  $AB = BC$  et  $CD = DE$ . On suppose que les droites (AD) et (BE) se coupent en P, et que la droite (BD) rencontre la droite (CA) en Q et la droite (CE) en T.

Prouver que le triangle PQT est isocèle.

Solution.



Notons  $\alpha$  et  $\beta$  les angles  $(\vec{AB}, \vec{AC})$  et  $(\vec{AC}, \vec{AD})$  respectivement. D'après le théorème de l'angle inscrit et les hypothèses de l'énoncé, on a

$$\alpha = (\vec{DB}, \vec{DC}) = (\vec{EB}, \vec{EC}) = (\vec{CA}, \vec{CB}) = (\vec{DA}, \vec{DB}),$$

$$\beta = (\vec{BC}, \vec{BD}) = (\vec{EC}, \vec{ED}) = (\vec{BD}, \vec{BE}) = (\vec{CD}, \vec{CE}).$$

On en déduit que

$$(\vec{BD}, \vec{BP}) = \beta = (\vec{BC}, \vec{BQ})$$

$$(\vec{DP}, \vec{DB}) = \alpha = (\vec{CA}, \vec{CB}),$$

donc BPD et BQC sont semblables. Il s'ensuit  $\frac{BQ}{BP} = \frac{BC}{BD}$ .

Or,  $(\vec{BQ}, \vec{BP}) = \beta = (\vec{BC}, \vec{BD})$ , donc BQP et BCD sont semblables, ce qui entraîne que  $\frac{BP}{PQ} = \frac{BD}{CD}$ .

En échangeant les rôles de (A, B) et de (E, D), on obtient que  $\frac{DP}{PT} = \frac{BD}{BC}$ . En divisant les deux égalités précédentes, on en déduit que

$$\frac{BP}{DP} \times \frac{PT}{PQ} = \frac{BC}{CD}.$$

Or, BDP et BDC sont (indirectement) semblables, puisque  $(\vec{BD}, \vec{BP}) = \beta = (\vec{BC}, \vec{BD})$  et  $(\vec{DP}, \vec{DB}) = \alpha = (\vec{DB}, \vec{DC})$ , donc  $\frac{BP}{DP} = \frac{BC}{CD}$ , et finalement  $PT = PQ$ .

Solution analytique.



On peut supposer que les affixes  $a, b, c, d, e$  des points  $A, B, C, D, E$  sont des nombres complexes de module 1. Le fait que  $ABC$  est isocèle en  $B$  se traduit par l'égalité  $b^2 = ac$  puisque  $\frac{b}{a} = e^{i\theta} = \frac{c}{b}$  où  $\theta$  est l'angle  $(\overrightarrow{OA}, \overrightarrow{OB}) = (\overrightarrow{OB}, \overrightarrow{OC})$ . De même, on a  $d^2 = ce$ .

Pour calculer l'affixe  $p$  du point  $P$ , on exprime que  $B, P, E$  sont alignés, ce qui se traduit par le fait que  $\frac{p-b}{p-e}$  est réel, ou encore

$$\frac{p-b}{p-e} = \frac{\bar{p}-\bar{b}}{\bar{p}-\bar{e}}.$$

On chasse les dénominateurs et on simplifie :

$$(\bar{b}-\bar{e})p - (b-e)\bar{p} + b\bar{e} - \bar{b}e = 0.$$

Comme  $\bar{b}-\bar{e} = \frac{1}{b} - \frac{1}{e} = -\frac{b-e}{be}$  et  $b\bar{e} - \bar{b}e = \frac{b}{e} - \frac{e}{b} = \frac{b^2 - e^2}{be} = \frac{(b-e)(b+e)}{be}$ , on en déduit

$$-\frac{(b-e)}{be}p - (b-e)\bar{p} + (b-e)\frac{b+e}{be} = 0,$$

ce qui se simplifie en

$$p + be\bar{p} = b + e.$$

De même, le fait que  $A, P, D$  sont alignés se traduit par  $p + ad\bar{p} = a + d$ . En soustrayant les deux égalités précédentes et en divisant par  $be - ad$ , on obtient

$$\bar{p} = \frac{b+e-a-d}{be-ad}.$$

De même,  $\bar{q} = \frac{b+d-a-c}{bd-ac}$ . On soustrait les deux égalités précédentes :

$$\bar{p} - \bar{q} = \frac{(bd-ac)(b+e-a-d) - (be-ad)(b+d-a-c)}{(be-ac)(bd-ac)}.$$

On développe le numérateur et on remplace tous les  $b^2$  par  $ac$  et tous les  $d^2$  par  $ce$ , ce qui donne

$$\begin{aligned} \bar{p} - \bar{q} &= \frac{a(-bc + ac + cd - ad + be - ce)}{(be-ad)(bd-ac)} \\ &= \frac{a(-bc + ac + cd - ad + be - ce)}{b(be-ad)(d-b)} \end{aligned}$$

compte tenu de  $ac = b^2$ . En échangeant les rôles de  $(a, b)$  et  $(e, d)$ , on obtient

$$\bar{p} - \bar{t} = \frac{e(-cd + ce + bc - be + ad - ac)}{d(ad-be)(b-d)}.$$

On voit que  $\bar{p} - \bar{t} = -\frac{be}{ad}(\bar{p} - \bar{q})$ . En prenant le module des deux membres, on en conclut que  $PQ = PT$ .



*Exercice 8.* Soit  $n > 0$  un entier. Anne écrit au tableau  $n$  entiers strictement positifs distincts. Bernard efface alors certains de ces nombres (éventuellement aucun, mais pas tous). Devant chacun des nombres restants, il écrit un  $+$  ou un  $-$ , et effectue l'addition correspondante. Si le résultat est divisible par 2013, c'est Bernard qui gagne, sinon c'est Anne.

Déterminer, selon la valeur de  $n$ , lequel des deux possède une stratégie gagnante.

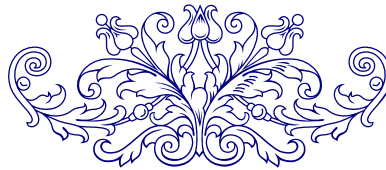
*Solution.*

Montrons que si  $n \geq 11$  alors Bernard a une stratégie gagnante. En effet, si  $x_1, \dots, x_n$  sont des nombres entiers, d'après le principe des tiroirs les restes modulo 2013 des entiers de la forme  $a_1x_1 + \dots + a_nx_n$  ( $a_i \in \{0, 1\}$ ) ne peuvent pas être tous distincts puisque le nombre de telles écritures est  $2^n \geq 2^{11} = 2048 > 2013$ . Il existe donc  $(a_1, \dots, a_n)$  et  $(b_1, \dots, b_n) \in \{0, 1\}^n$  distincts tels que  $a_1x_1 + \dots + a_nx_n \equiv b_1x_1 + \dots + b_nx_n \pmod{2013}$ . Si on pose  $c_i = a_i - b_i$ , alors les  $c_i$  valent 0, 1 ou  $-1$ , ne sont pas tous nuls, et  $c_1x_1 + \dots + c_nx_n$  est divisible par 2013.

Montrons que si  $n \leq 10$  alors Anne possède une stratégie gagnante. En effet, elle choisit les nombres  $1, 2, \dots, 2^{n-1}$ . Si Bernard gagnait, cela signifierait qu'il pourrait trouver  $c_1, \dots, c_k, d_1, \dots, d_\ell$  deux à deux distincts dans  $\{0, 1, \dots, n-1\}$  tels que  $(k, \ell) \neq (0, 0)$  et  $2^{c_1} + \dots + 2^{c_k} \equiv 2^{d_1} + \dots + 2^{d_\ell} \pmod{2013}$ . Or, les deux nombres  $2^{c_1} + \dots + 2^{c_k}$  et  $2^{d_1} + \dots + 2^{d_\ell}$  sont compris entre 0 et  $1 + 2 + \dots + 2^{n-1} = 2^n - 1 \leq 2^{10} - 1 = 1023$ , donc s'ils sont congrus modulo 2013 c'est qu'ils sont égaux :

$$2^{c_1} + \dots + 2^{c_k} = 2^{d_1} + \dots + 2^{d_\ell},$$

ce qui contredit l'unicité de l'écriture en base 2 d'un entier.



*Fin*